Mode d'emploi
Systèmes hydrauliques de secours

ÉQUIPMENTS DE DÉCOUPE
OUTILS COMBINÉS

S 50-14, S 140-26, S 200-49, S 220-54, S 270-71, C 100-31,
SPS 270, SPS 360 L, SPS 370, SPS 400, SPS 260 H,
RSX 105-29, RSX 160-50, RSX 165-65, RSX 180-80,
RSX 180-80 PLUS, RSX 185-105, RSX 200-107, RSX 200-107 PLUS

8142637

CE

contrôlés selon
EN 13204-2005 et NFPA
1936:2010

WEBER RESCUE SYSTEMS

www.weber-rescue.com

Sommaire

1	Généralités	4
1.1	Informations à propos de la notice d'utilisation	4
1.2	Explication des symboles	5
1.3	Limitation de la responsabilité	6
1.4	Droits d'auteur	6
1.5	Dispositions de la garantie	7
1.6	Service après-vente	7
2	Sécurité	8
2.1	Utilisation conforme	8
2.2	Responsabilité de l'exploitant	10
2.3	Personnel	11
2.4	Équipement de protection individuelle	12
2.5	Dangers spécifiques	13
2.6	Dispositifs de sécurité	15
2.7	Comportement à suivre en cas de danger et d'accidents	16
2.8	Signalisation	17
3	Caractéristiques techniques	18
3.1	AFNOR Certification	18
3.2	Cisaille hydraulique	20
3.3	Outils combinés	23
3.4	Conditions d'exploitation	24
3.5	Plaque signalétique	24
4	Structure et fonctionnement	25
4.1	Vue d'ensemble	25
4.2	Brève description	25
4.3	Alimentation hydraulique	26
4.4	Raccordement des équipements de sauvetage	28
4.5	Utilisation de la poignée de commande	30
4.6	Remplacement des pointes d'écarteur (outils combinés)	31
4.7	Remplacement des garnitures de lames (RSX 180-80 PLUS et RSX 200-107 PLUS)	31
4.8	Kits de transformation pour RS 170, RSX 165-65, S 270-71 et RSX 200-107	33

5	Applications possibles	34
5.1	Consignes de sécurité	34
5.2	Découpe	34
5.3	Écartement (outils combinés)	36
5.4	Traction (outils combinés)	36
5.5	Pincement (outils combinés)	38
5.6	Levage (outils combinés)	38
5.7	Coupe progressive (C 100-31)	39
6	Transport, emballage et stockage	40
6.1	Consignes de sécurité	40
6.2	Inspection après le transport	40
6.3	Symboles figurant sur l'emballage	41
6.4	Mise au rebut de l'emballage	41
6.5	Stockage	41
7	Installation et première mise en service	42
7.1	Consignes de sécurité	42
7.2	Contrôles	43
7.3	Installation	43
7.4	Arrêt (fin des interventions)	44
8	Entretien	44
8.1	Consignes de sécurité	44
8.2	Entretien et maintenance	45
8.3	Calendrier de maintenance	46
8.4	Schémas et nomenclatures des pièces de rechange	47
8.5	Stockage	48
8.6	Prestations de service spécifiques au produit	48
9	Dysfonctionnements	49
10	Mise hors service / recyclage	50
11	Déclaration de conformité CE	51

1 Généralités

1.1 Informations à propos de la notice d'utilisation

La présente notice d'utilisation contient des informations importantes à propos de la manipulation des modules hydrauliques et des pompes à main. Afin de garantir la sécurité au travail, respecter toutes les consignes de sécurité et instructions qui y sont définies.

Par ailleurs, également respecter les consignes locales de prévention des accidents en vigueur sur le lieu d'utilisation des équipements, ainsi que les directives générales en matière de sécurité.

Avant de commencer les travaux, attentivement lire la notice d'utilisation ! Cette dernière fait partie intégrante du produit et doit être conservée à un emplacement connu du personnel et auquel ce dernier peut accéder à tout moment.

Cette documentation contient des informations à propos de l'utilisation de votre équipement, quel qu'en soit le type. C'est la raison pour laquelle vous y trouverez des explications qui ne s'appliquent pas directement au modèle que vous possédez.

Tous les éléments dans la présente notice d'utilisation (informations, caractéristiques techniques, graphiques et illustrations) s'appuient sur les informations les plus récentes au moment de sa rédaction.

Outre la lecture attentive de la présente notice d'utilisation, nous vous recommandons de vous mettre en relation avec notre formateur qualifié qui vous formera à la manipulation des équipements de sauvetage (possibilités d'utilisation, stratégie d'utilisation, etc.).

1.2 Explication des symboles

Consignes de sécurité

Dans la présente notice d'utilisation, les avertissements sont accompagnés de symboles. Les différentes consignes commencent par des termes de signalisation qui insistent sur l'ampleur du danger.

Les consignes doivent impérativement être respectées afin d'éviter tout accident, blessure et dommage matériel.

DANGER !
… signale la présence d'un danger immédiat qui, s'il n'est pas évité, peut conduire à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT !
… signale la présence d'un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

PRUDENCE !
… signale la présence d'un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut provoquer des blessures légères ou mineures.

ATTENTION !
… signale la présence d'un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut provoquer des dommages matériels.

Conseils et recommandations

REMARQUE !
… souligne les conseils et recommandations utiles, ainsi que des informations permettant une utilisation efficace et irréprochable.

1.3 Limitation de la responsabilité

Toutes les indications et consignes qui figurent dans la présente notice d'utilisation ont été rassemblées en tenant compte des normes et dispositions en vigueur, des dernières avancées techniques, ainsi que de nos connaissances et de l'expérience acquises au cours de nombreuses années.

Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages intervenant dans les circonstances suivantes :

- Non-respect de la notice d'utilisation
- Utilisation non conforme
- Utilisation par du personnel non qualifié
- Transformations arbitraires
- Modifications techniques
- Utilisation de pièces de rechange non autorisées
- Utilisation d'accessoires autres que les accessoires originaux

En raison de l'existence de versions spéciales et des modifications techniques possibles, le matériel qui vous a été livré peut varier quelque peu par rapport aux explications et illustrations décrites dans la présente notice d'utilisation.

1.4 Droits d'auteur

Tous les éléments de la présente notice d'utilisation (textes, illustrations, schémas et photos) peuvent être utilisés sans restriction et sans qu'il soit nécessaire d'en demander l'autorisation au préalable.

REMARQUE !
De plus amples informations, photographies et schémas sont disponibles sur notre site web. www.weber-rescue.com

1.5 Dispositions de la garantie

Les clauses de la garantie figurent dans un document distinct de la documentation commerciale.

1.6 Service après-vente

Si vous souhaitez obtenir des renseignements d'ordre technique, n'hésitez pas à contacter notre service après-vente.

Allemagne

Nom : Madame Corina Schulz
Tél. : +49 (0) 7135 / 71-10235
Fax : +49 (0) 7135 / 71-10396
E-mail : corina.schulz@weber-rescue.com

Autriche

Nom : Monsieur Robert Niederhofer
Tél. : +43 (0) 7255 / 6237-12463
Fax : +43 (0) 7255 / 6237-12461
E-mail : robert.niederhofer@weber-rescue.com

REMARQUE !
Lorsque vous contactez notre service après-vente, veuillez préci ser la désignation, le type et l'année de construction de l'équipement. Ces informations figurent sur la plaque signalétique de l'équipement.

2 Sécurité

Cette section du mode d'emploi fournit une vue d'ensemble complète de tous les aspects de sécurité importants, garantissant une protection optimale du personnel d'exploitation, ainsi qu'un fonctionnement sûr et impeccable de l'équipement.

Tout non-respect des consignes de manipulation et de sécurité figurant dans ce mode d'emploi peut entraîner des dangers importants.

2.1 Utilisation conforme

Les équipements de découpe hydrauliques ont été conçus et testés uniquement dans le but d'être utilisés conformément aux dispositions décrites dans le présent mode d'emploi. Toute autre activité est strictement interdite.

Équipements de découpe (S 50-14, S 140-26, S 200-49, S 220-54 S 270-71, C 100-31, RSX 105-29, RSX 160-50, RSX 165-65, RSX 180-80, RSX 180-80 PLUS, RSX 185-105, RSX 200-107, RSX 200-107 PLUS)

- Tous les équipements de découpe ont été conçus de manière à pouvoir être utilisés par une personne seule.
- Les équipements servent uniquement à découper les portières et montants du toit, les colonnes et les longerons, le rond d'avant-train et les rayons du volant.
- Lorsqu'il s'agit de désolidariser du matériau plein, il convient d'utiliser dans la mesure du possible la pièce de lame arrière étant donné que celle-ci est dotée d'une découpe particulière pour matériau rond.
- Dans un contexte d'utilisation industriel, ces équipements peuvent également servir à découper des tuyaux, aciers de construction, profilés, tôles et câbles.

Outils combinés (SPS 270, SPS 360 L, SPS 370, SPS 400, SPS 260 H)

- Tous les outils combinés ont été conçus de manière à pouvoir tre utilisés par une personne seule.
- Les équipements servent uniquement à découper les portières et montants du toit, les colonnes et les longerons, le rond d'avant-train et les rayons du volant.

- Lorsqu'il s'agit de désolidariser du matériau plein, il convient d'utiliser dans la mesure du possible la pièce de lame arrière étant donné que celle-ci est dotée d'une découpe particulière pour matériau rond.
- Dans un contexte d'utilisation industriel, ces équipements peuvent également servir à découper des tuyaux, aciers de construction, profilés, tôles et câbles.
- Les outils combinés peuvent en outre être utilisés pour ouvrir des portières, soulever des véhicules, repousser des pièces de véhicule et pincer des tuyaux.
- L'ensemble de chaînes sert uniquement à la traction.

AVERTISSEMENT !
Danger en cas d'utilisation non conforme aux directives !

Toute utilisation des équipements au-delà des limites d'utilisation conforme et/ou divergente des présentes consignes peut entraîner des situations de danger ! Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

» Les équipements ne doivent être utilisés qu'aux fins susmentionnées.

» Observer toutes les autres informations relatives à l'utilisation conforme des équipements dans le chapitre 5 (« Commande »).

2.2 Responsabilité de l'exploitant

Outre les consignes de sécurité au travail qui figurent dans la présente notice d'utilisation, toutes les dispositions de sécurité, de prévention des accidents et de protection de l'environnement s'appliquant à la zone d'utilisation de l'équipement doivent être respectées. En particulier :

- L'exploitant se doit de se renseigner à propos des dispositions en vigueur en matière de sécurité au travail et déterminer dans une évaluation des risques les dangers subsidiaires qui découlent des conditions de travail particulières, propres au lieu d'installation des équipements.
- L'exploitant doit clairement réglementer et déterminer les compétences en matière d'installation, d'utilisation, de maintenance et de nettoyage.
- L'exploitant doit veiller à ce que toutes les personnes amenées à manipuler l'équipement aient entièrement lu et compris la notice d'utilisation.
- En outre, il devra régulièrement organiser des formations du personnel et l'informer à propos des dangers liés à l'utilisation des équipements.

Il incombe à l'exploitant de s'assurer de l'état irréprochable de l'équipement. En particulier :

- Après chaque utilisation, et au moins une fois par an, un contrôle visuel de l'équipement devra être réalisé par une personne qualifiée (conformément aux directives nationales applicables).
- Tous les trois ans ou en cas de doute à propos de la sécurité ou de la fiabilité de l'équipement, un contrôle fonctionnel et un essai d'effort devront être réalisés (conformément aux directives nationales applicables).

2.3 Personnel

Dans la présente notice d'utilisation, les qualifications suivantes sont employées pour les différents domaines d'activités :

- Personne qualifiée
  Personne formée par l'exploitant à propos des dangers possibles et liés à ses tâches en cas de comportement non conforme.

- Personnel spécialisé
  Personnel qui, en raison de sa formation spécialisée, de ses connaissances et de son expérience, ainsi que de sa maîtrise des dispositions du fabricant, est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées et de reconnaître lui-même les dangers potentiels.

AVERTISSEMENT !
Danger de blessure en cas de qualification insuffisante !

Toute manipulation non conforme des équipements peut entraîner des dommages corporels et matériels.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

» Les activités particulières ne doivent être confiées qu'aux personnes mentionnées dans les chapitres correspondants de la présente notice.

» En cas de doute, consulter immédiatement un spécialiste.

REMARQUE !
L'équipement ne doit pas être manipulé par une personne sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues !

2.4 Équipement de protection individuelle

Lors de la manipulation des modules hydrauliques, il est indispensable de porter un équipement de protection individuelle (EPI) afin de limiter les risques de blessures.

Durant tous les travaux, le port des vêtements de protection suivants est obligatoire :

Vêtements de sécurité au travail
Durant les travaux, porter des vêtements de travail près du corps à manches étroites et sans parties flottantes. Ces vêtements offrent avant tout une protection contre les pièces mobiles de l'équipement.

Chaussures de sécurité
Pour la protection contre la chute de pièces lourdes et pour éviter dedéraper sur un sol glissant, toujours porter des chaussures de sécurité munies d'embouts en acier.

Gants de travail
Pour la protection contre les arêtes vives et les bris de verre, porter des gants de travail durant l'exploitation des équipements.

Casque avec visière de protection
Pour la protection contre les projections et les chutes de pièces et de bris de verre, impérativement porter un casque à visière.

Lunettes de protection
En plus de la visière, le port de lunettes de protection est obligatoire pour la protection des yeux contre les éclats.

Durant les travaux particuliers, porter également les éléments suivants :

Protection auditive
Pour la protection contre les troubles auditifs, le port d'une protection auditive est obligatoire en plus de l'équipement de protection de base.

2.5 Dangers spécifiques

La section suivante répertorie les dangers découlant de l'évaluation des risques.

Observer les consignes de sécurité dans cette section ainsi que les avertissements dans les chapitres suivants de la présente notice d'utilisation afin de minimiser les risques pour la santé et d'éviter les situations de danger.

Courant électrique

DANGER !
Danger de mort dû au courant électrique !

Tout contact avec les pièces sous tension s'accompagne d'un danger de mort immédiat. Les dommages survenant au niveau de l'isolation ou des différents composants peuvent s'accompagner d'un danger de mort.

Pour cette raison :

» En cas d'endommagement de l'isolation, immédiatement interrompre l'alimentation en tension et réparer les dommages.

» Les travaux sur l'installation électrique sont réservés aux électriciens.

» En cas de travaux sur l'installation électrique, débrancher cette dernière du réseau électrique puis s'assurer de l'absence de tension.

» Avant toute intervention de maintenance, de nettoyage et de réparation, déconnecter l'alimentation en tension puis la sécuriser afin d'éviter tout redémarrage.

» Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service. En cas de remplacement des fusibles, employer des fusibles avec le même ampérage.

» Maintenir les pièces sous tension à l'abri de l'humidité. Elles pourraient sinon provoquer un court-circuit.

Bruit

AVERTISSEMENT !
Endommagement de l'ouïe sous l'effet du bruit !

Le bruit survenant dans la zone de travail peut gravement endommager l'ouïe.

Pour cette raison :

» Durant les travaux particulièrement bruyants, utiliser en plus une protection auditive.

» Ne pas séjourner dans la zone de danger plus longtemps qu'absolument nécessaire.

Énergie hydraulique

AVERTISSEMENT !
Danger émanant des énergies hydrauliques !

La libération des forces hydrauliques et les éventuelles fuites d'huile hydraulique peuvent provoquer de graves blessures.

Pour cette raison :

» Pendant la procédure de travail, toujours surveiller l'équipement et l'éteindre le cas échéant.

» Après chaque utilisation, s'assurer que les flexibles et équipements ne soient pas endommagés.

» Éviter tout contact de l'huile sous haute pression avec la peau (port de gants de protection).

» Immédiatement retirer l'huile sous haute pression des plaies ouvertes et immédiatement consulter un médecin.

2.6 Dispositifs de sécurité

Soupape de sécurité

Si la conduite de retour est mal raccordée, empêchant le retour d'huile, une soupape de sécurité située dans la poignée de commande garantit la protection de l'équipement et de son utilisateur. L'huile hydraulique s'échappe sans danger à l'extrémité de la poignée.

Positionnez immédiatement la soupape de commande du module hydraulique sur 0 et raccordez correctement les pièces de raccordement.

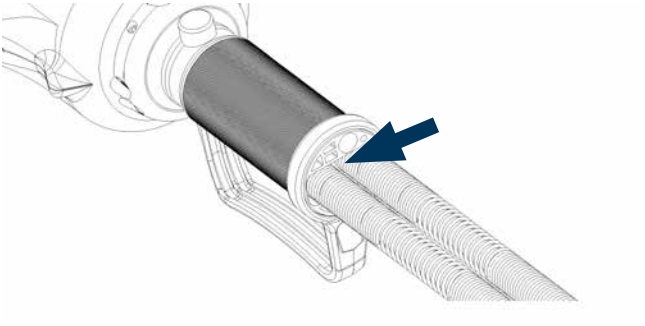

2.7 Comportement à suivre en cas de danger et d'accidents

Mesures préventives

- Toujours être prêt en cas d'accident
- Conserver les équipements de premiers secours (trousse de secours, couvercles, etc.) à portée de main
- Familiariser le personnel avec les dispositifs de signalisation d'accidents, de premiers secours et de sauvetage
- Veiller à ce que les voies d'accès réservées aux véhicules de sauvetage soient toujours libres

En cas d'accident

- Immédiatement mettre les équipements hors service
- Initier les mesures de premier secours
- Évacuer les personnes hors de la zone de danger
- Informer les responsables sur le site d'utilisation
- Prévenir un médecin et/ou les pompiers
- Dégager les voies d'accès réservées aux véhicules de sauvetage

2.8 Signalisation

Les symboles et panneaux d'information suivants sont apposés sur les équipements. Ils se réfèrent à l'emplacement immédiat auquel ils sont apposés.

Observer la notice d'utilisation
N'utiliser l'équipement décrit qu'après lecture intégrale de sa notice d'utilisation.

Avertissement relatif aux surfaces chaudes
Le moteur du module peut être brûlant durant l'exploitation. Par conséquent, éviter tout contact et porter des gants de protection.

AVERTISSEMENT !
Danger de blessures si les symboles ne sont plus lisibles !

Au fil du temps, les autocollants et symboles apposés sur l'équipement sont susceptibles de s'encrasser ou de devenir illisibles.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

» Veiller à ce que toutes les consignes de sécurité, d'avertissement et d'utilisation apposées sur l'équipement restent parfaitement lisibles.

» Immédiatement remplacer les plaques et autocollants endommagés.

3 Caractéristiques techniques

3.1 AFNOR Certification

AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex
(France)
http://www.afnor.org
http://www.marque-nf.com
E-mail : certification@afnor.org

Materiels Sapeurs Pompiers

La marque NF appliquée aux matériels utilisés par les Sapeurs-Pompiers, c'est l'assurance d'une qualité constante vérifiée par tierce partie s'appuyant sur un réseau de compétences de professionnels.
Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (assurance qualité du titulaire, contrôle des fabrications, toutes les garanties de conformité des matériels certifiés.

La marque NF atteste la conformité du matériel au référentiel de certification NF Matériels Sapeurs Pompiers.

Les caractéristiques pour les blocs hydrauliques selon la norme NF EN 13204 sont les suivantes:

Cisaille hydraulique:

- Poids
- Dimensions
- Les raccords rapides supportent une force axiale de traction de 1000 N (± 10 N) pendant une durée de 5 min sans pression ainsi qu'à la pression admissible, lorsqu'ils sont branchés
- Capacité de surcharge
- La cisaille réalise une découpe à travers une plaque d'acier de 2 mm
- Les cisailles supportent une surcharge hydrostatique et mécanique lors de 5 coupes successives dans une barre d'acier doux de 60 mm de diamètre à 1,5 fois la pression admissible.

Outils combinés:

- Poids
- Dimensions
- Les raccords rapides supportent une force axiale de traction de 1000 N (± 10 N) pendant une durée de 5 min sans pression ainsi qu'à la pression admissible, lorsqu'ils sont branchés
- Capacité de surcharge
- Emplacements de prise en main
- Les outils combinés supportent une surcharge mécanique, lors de l'écartement et lors de la traction, correspondant à 1,5 fois la pression admissible, à 10 %, 50 % et 90 % (± 5 %) de leur longueur d'écartement.
- Les outils combinés supportent une surcharge hydrostatique et mécanique lors de 5 coupes successives dans une barre d'acier doux de 60 mm de diamètre à 1,5 fois la pression admissible.

3.2 Cisaille hydraulique

RSX 105-29

RSX 160-50

RSX 165-65

RSX 185-105

	RSX 105-29	RSX 160-50	RSX 165-65	RSX 185-105
Longueur	632 mm	772 mm	771 mm	915 mm
Largeur	170 mm	225 mm	225 mm	273 mm
Hauteur	221 mm	218 mm	221 mm	237 mm
Poids	9,3 kg	14,6 kg	16,3 kg	22,5 kg
Largeur d'ouverture	105 mm	160 mm	165 mm	185 mm
Découpe max. d'un matériau rond*	Ø 22 mm	Ø 32 mm	Ø 38 mm	Ø 45 mm
Puissance de coupe max.*	282 kN	500 kN	642 kN	1030 kN
Pression nominale	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar
Classe EN	AC 105-E-9	BC 160-H-15	BC 165-F-16	CC 240-H-23
Classe NFPA	A5/B4/C5/D6/E6	A7/B7/C6/D7/E8	A8/B6/C6/D7/E9	A9/B9/C9/D9/E9
Référence	5936780	1050539	5932068	5932939
N° certificat NF	Sans objet	118-072	118-004	118-073

RSX 180-80

RSX 180-80 PLUS

RSX 200-107

RSX 200-107 PLUS

	RSX 180-80	RSX 180-80 PLUS	RSX 200-107	RSX 200-107 PLUS
Longueur	800 mm	800 mm	893 mm	893 mm
Largeur	232 mm	232 mm	265 mm	265 mm
Hauteur	231 mm	231 mm	236 mm	236 mm
Poids	17,6 kg	17,8 kg	19,9 kg	20,9 kg
Largeur d'ouverture	180 mm	180 mm	200 mm	200 mm
Découpe max. d'un matériau rond*	Ø 35 mm	Ø 35 mm	Ø 43 mm	Ø 43 mm
Puissance de coupe max.*	781 kN	781 kN	1050 kN	1050 kN
Pression nominale	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar
Classe EN	BC 180-H-18	BC 180-H-18	CC 200-H-20	CC 200-H-21
Classe NFPA	A7/B9/C7/D9/E9	A7/B9/C7/D9/E9	A8/B9/C8/D9/E9	A8/B9/C8/D9/E9
Référence	1059226	1059226SIP	5935849	5935849SIP
N° certificat NF	Sans objet	Sans objet	118-074	Sans objet

* Conformément à la norme EN 13204

C 100-31

S 50-14

S 140-26

S 200-49

S 270-71

	C 100-31	S 50-14	S 140-26	S 200-49	S 220-54	S 270-71
Longueur	770 mm	423 mm	643 mm	774 mm	788 mm	822 mm
Largeur	205 mm	138 mm	190 mm	225 mm	236 mm	225 mm
Hauteur	247 mm	71 mm	221 mm	218 mm	218 mm	221 mm
Poids	19,5 kg	4,3 kg	9,2 kg	14,2 kg	14,4 kg	17,0 kg
Largeur d'ouverture	120 mm	50 mm	140 mm	200 mm	220 mm	270 mm
Découpe max. d'un matériau rond*	Ø 19 mm	Ø 16 mm	Ø 25 mm	Ø 32 mm	Ø 25 mm	Ø 36 mm
Puissance de coupe max.*	308 kN	140 kN	255 kN	482 kN	533 kN	699 kN
Pression nominale	630/700 bar	630/700 bar	630/700 bar	630/700 bar	630/700 bar	630/700 bar
Classe EN	AC 120-C-20	AC 50-B-5	AC 115-D-10	BC 166-H-14	BC 170-H-14	CC 218-H-17
Classe NFPA	A4/B3/C5/ D6/E6	A4/B3/C2/ D4/E3	A6/B3/C4/ D7/E7	A6/B7/C7/ D8/E8	A6/B7/C6/ D8/E8	A7/B8/C7/ D8/E9
Référence	5935199	2833395	1805584	5932866	1063372	5932084
N° certificat NF	Sans objet	118-012	118-008	118-009	Sans objet	118-010

3.3 Outils combinés

SPS 260 H

SPS 270

SPS 360 L

SPS 370

SPS 400

	SPS 260 H	SPS 270	SPS 360 L	SPS 370	SPS 400
Longueur	682 mm	709 mm	825 mm	831 mm	867 mm
Largeur	180 mm	190 mm	236 mm	236 mm	253 mm
Hauteur	161 mm	221 mm	228 mm	228 mm	227 mm
Poids	11,2 kg	10,8 kg	14,9 kg	15,8 kg	18,3 kg
Largeur d'ouverture	260 mm	270 mm	360 mm	370 mm	425 mm
Traction	374 mm	385 mm	444 mm	397 mm	425 mm
Découpe max. d'un matériau rond*	Ø 25 mm	Ø 25 mm	Ø 25 mm	Ø 25 mm	Ø 35 mm
Puissance de coupe max.*	284 kN	324 kN	491 kN	491 kN	530 kN
Force d'écartement dans la plage de travail*	33 – 383 kN	34 – 591 kN	42 – 718 kN	41 – 718 kN	48 – 726 kN
Force d'écartement dans la plage de travail*	28 – 35 kN	31 – 39 kN	46 – 54 kN	54 – 62 kN	51 – 63 kN
Pression nominale	630 bar	630/700 bar	630/700 bar	630/700 bar	630/700 bar
Classe EN	BK 33/250-E-11	BK 30/265-F-11	CK 35/360-H-15	CK 35/370-H-16	CK 36/420-H-19
Classe NFPA	A6/B6/C6/D7/E7	A6/B7/C6/D8/E7	A6/B9/C7/D9/E9	A6/B8/C6/D8/E8	A7/B9/C7/D9/E9
Référence	5934397	1055954	1062580	1063314	5931134
N° certificat NF	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	118-006

* Conformément à la norme EN 13204

3.4 Conditions d'exploitation

La plage de températures autorisées pour les modules est comprise entre -20 °C et +80 °C. En dehors de cette plage, il est impossible de garantir un fonctionnement fiable.

Pendant l'exploitation de la pompe, veiller à ne pas dépasser un angle d'inclinaison de 20° dans chaque direction.

Utilisation sous l'eau

Les équipements de découpe (exception : SPS 260-H) peuvent également être utilisés sous l'eau. Cependant, la profondeur d'immersion ne doit pas dépasser 40 mètres. À cette profondeur, la pression de l'eau n'a encore aucune incidence sur la pression hydraulique régnant au sein des équipements et des flexibles.

INFORMATION !
Après avoir été immergé dans de l'eau salée, l'équipement doit être entièrement démonté et nettoyé. Dans le cas d'une utilisation dans de l'eau douce, un simple nettoyage complet suffit.

3.5 Plaque signalétique

Tous les modules sont dotés d'une plaque signalétique, apposée sur le carter de l'équipement. Cette plaque comporte le numéro de série, la date de fabrication, la pression nominale et la désignation de l'équipement, ainsi que la norme EN applicable.

4 Structure et fonctionnement

4.1 Vue d'ensemble

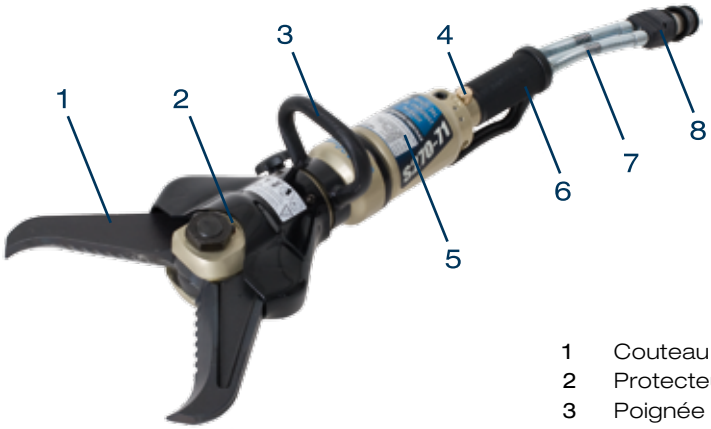

1 Couteau
2 Protecteur
3 Poignée
4 Bouton-poussoir
5 Carter de l'équipement
6 Poignée de commande
7 Flexibles
8 Raccordement

4.2 Brève description

Les équipements de découpe hydrauliques sont des dispositifs qui ont été tout spécialement conçus afin de découper les éléments d'une carrosserie. Ils sont utilisés afin de désincarcérer les victimes d'accidents coincées ou enfermées.
Par le biais d'un système hydraulique, ils permettent de découper les portières et montants du toit, colonnes, longerons, etc.

Pour modifier la vitesse de déplacement des lames de cisaille, appuyez plus ou moins sur le bouton-poussoir de la poignée de commande.
Pour atteindre la force de découpe maximale, appuyez à fond sur le bouton-poussoir.

4.3 Alimentation hydraulique

Modules et pompes

Pour assurer l'entraînement des équipements de découpe, utilisez uniquement des modules et pompes à main WEBER-HYDRAULIK.
Les produits tiers ne sont utilisables que dans des conditions bien précises. Avant d'utiliser un équipement avec un module tiers, consultez-nous !

ATTENTION !
Avant d'utiliser des pompes et des modules d'autres fabricants, mettez-vous systématiquement en relation avec WEBER-HYDRAULIK ou avec un revendeur agréé.

Une utilisation impropre peut donner lieu à des situations de danger pour lesquelles nous déclinons toute responsabilité !

Flexibles

L'équipement est raccordé au module par le biais de flexibles haute pression. Ces flexibles sont disponibles en plusieurs longueurs (5, 10 ou 20 m). Plus le flexible est long, plus les pertes de pression sont élevées. La perte de pression occasionnée par l'utilisation d'un flexible de 50 mètres est encore acceptable et sans incidence sur les valeurs nominales.

PRUDENCE !
Ne jamais utiliser de flexibles endommagés !

Lorsque les flexibles sont endommagés, le fluide sous pression peut s'échapper ou le flexible peut devenir incontrôlable.

Pour cette raison :

» Les flexibles doivent faire l'objet d'un contrôle visuel après chaque utilisation et au moins une fois par an (étanchéité, détériorations des surfaces telles que flambages, etc.).

- Tous les trois ans ou en cas de doute à propos de la sécurité ou de la fiabilité de l'équipement, un contrôle fonctionnel et un essai statique doivent être réalisés (conformément à la norme GUV-G 9102 ou aux directives nationales applicables).
- Remplacer les flexibles tous les 10 ans ! La date (lettres d'identification ou mention du trimestre et de l'année) figure sur les flexibles.
- Ne pas exposer les flexibles à des contraintes de traction ou torsion (distorsion).
- Ne pas plier les flexibles et ne pas les tirer sur les arêtes (rayon de courbure minimal de 40 mm).
- Ne pas exposer les flexibles à des températures trop élevées.
- Protéger les flexibles afin d'éviter tout contact avec les matériaux susceptibles d'endommager leur couche extérieure, par ex. matériaux acides, basiques ou solvants.

Huile hydraulique

Tous les modules ont été conçus et testés pour fonctionner avec de l'huile hydraulique WEBER, réf. pièce 804932. Cette huile est particulièrement pure et fonctionne sans problème même en présence de températures négatives jusqu'à -20 °C.

REMARQUE !
Les huiles hydrauliques suivantes sont autorisées pour une exploitation avec les équipements de sauvetage Weber :

- AERO Fluid 41 (Shell)
- Univis HVI-13 (Esso)
- Aero-hydraulic 520 (Total)
- Hydraulik DB (Castrol)
- Renolin/MR310 (Fuchs)
- HVI Extra 380 (Maier & Korduletsch)
- Hydrex Arctic 15 (Petro Canada)
- Naturelle HFE 15

4.4 Raccordement des équipements de sauvetage

Raccordement SINGLE

Avant d'assembler les deux pièces de raccordement, retirer les bouchons de protection contre la poussière (fig. 1). Assembler ensuite le connecteur et le manchon de raccordement, puis légèrement introduire la douille à baïonnette (fig. 2).
Positionner le manchon sur la couronne de rotation filetée de couleur noire et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre (sens 1) jusqu'à ce que le raccordement s'enclenche (fig. 3). Afin d'éviter tout encrassement, raccorder ensuite les deux bouchons de protection contre la poussière (fig. 4).
Pour désolidariser les éléments, les tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (sens 0).

La connexion des équipements dotés d'un raccordement SINGLE peut également être effectuée durant l'exploitation hors pression à condition que les équipements raccordés ne soient pas actionnés.

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

Fig. 4

REMARQUE !
En cas d'utilisation du raccordement SINGLE, aucun connecteur de décharge de pression n'est plus nécessaire.

Raccord enfichable (SKS)

Avant d'assembler les deux pièces de raccordement, retirer le bouchon de protection contre la poussière. Saisir la douille du manchon de raccordement d'une main, et maintenir, de l'autre, le connecteur de raccordement (noir) sur le six pans. Assembler les deux pièces et appuyez légèrement la douille contre le connecteur de raccordement jusqu'à enclenchement (fig. 1).

Pour désolidariser le tout, maintenez le connecteur de raccordement (noir) sur la vis à six pans, de l'autre main, saisir la douille et tirer dessus. Lors de la désolidarisation, quelques gouttes d'huile hydrauliques vont forcément s'échapper.
Pour éviter tout encrassement, immédiatement remettre les bouchons de protection en place.

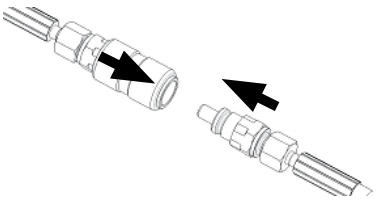

Fig. 1

PRUDENCE !

Lors du raccordement de dispositifs SKS, le levier de commutation du module doit impérativement se trouver en position 0.

REMARQUE !

Un connecteur de décharge de pression figure sur les modules hydrauliques et la pompe à main, qui permet de libérer quelques gouttes d'huile du flexible. Ainsi, il est possible à nouveau de procéder à un raccordement en cas d'augmentation de pression au niveau des équipements désolidarisés.
Pour ce faire, simplement introduire le connecteur de décharge dans le manchon de raccordement et tourner la vis à tête moletée vers la droite jusqu'à ce que de l'huile s'échappe.

INFORMATION !

La suite du document est entièrement consacrée au raccordement SINGLE. Dans le cas de raccordements SKS, le levier de commande doit impérativement être tout d'abord en position 0 !

4.5 Utilisation de la poignée de commande

Pour commander l'équipement de découpe, utilisez le bouton-poussoir situé sur la poignée de commande.
Pour régler précisément la vitesse de déplacement des lames de cisaille, appuyez plus ou moins sur le bouton-poussoir.
Pour atteindre la force de découpe maximale, appuyez à fond sur le bouton-poussoir.

Fermeture de l'équipement de découpe

La direction de mouvement principale de l'équipement (fermeture) est déclenchée en appuyant sur le bouton cunéiforme (convexe) situé au-dessous. Sur l'équipement, la direction de mouvement est indiquée par le symbole :

Ouverture de l'équipement de découpe

Pour ouvrir l'équipement de découpe, appuyez sur le bouton bombé (concave) situé sur le dessus, signalé par le symbole suivant :

Dispositif homme-mort

Lorsque vous relâchez le bouton-poussoir, il revient automatiquement en position 0. L'équipement reste ainsi dans sa position du moment (même sous charge).

4.6 Remplacement des pointes d'écarteur (outils combinés)

Les pointes d'écarteur de SPS 370 et SPS 400 sont fixées sur les bras des écarteurs par le biais de boulons à collerette.
Pour les remplacer, les boulons fixés par une rotule à ressort doivent être retirés. Une fois les pointes remplacées, remettez en place les boulons à collerette. Vérifiez que les boulons sont bien en place (entièrement enfoncés).

Le support du jeu de chaînes doit être positionné de la même manière. Cependant, vous devez auparavant fixer un élément de traction approprié. La serrure à chaînes doit être placée avec le blocage orienté vers le haut.

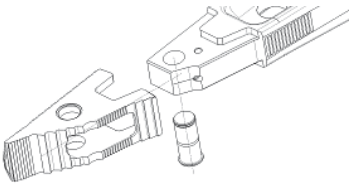

INFORMATION !
La mise en place du joint de chaîne s'effectue comme pour le modèle SPS 260 H, SPS 270 and SPS 360 L. En revanche, il n'est nul besoin de retirer une pointe de l'écarteur.

4.7 Remplacement des garnitures de lames (RSX 180-80 PLUS et RSX 200-107 PLUS)

Pour le remplacement des lames, la cisaille doit être fixée. Éviter tout glissement. Pour le remplacement des lames, un maillet, les goupilles fournies, le chasse-goupille et les garnitures des lames en soi sont requis. Il est judicieux de remplacer les deux garnitures des lames afin de ne pas modifier le comportement de découpe.

REMARQUE !
Il n'est pas conseillé de rectifier les garnitures des lames, un nettoyage est recommandé le cas échéant.

Procédure à suivre:

Fig. 1

La cisaille pointe avec la plaque signalétique vers le haut et est fixée. Un dispositif de serrage, comme celui représenté sur les figures, n'est pas obligatoire. Pendant le remplacement de la garniture de la lame, la cisaille doit être découplée du module et exempte de charge.
La garniture de la lame peut maintenant être rempla cée sur la cisaille à finition lisse.
Le chasse-goupille permet d'éjecter les goupilles vers le bas. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appliquer de grands coups de maillet (voir figure 1).

Fig. 2

Une fois les goupilles éjectées de leur position, la garniture de la lame peut être facilement retirée. L'utilisation de l'outil « s'Heberle » est recommandée. Si la garniture de la lame coince, elle peut être légèrement soulevée en intro-duisant le chasse-goupille dans les trous (voir figure 2).

Fig. 3

Tourner ensuite la cisaille puis introduire la garniture de la lame dans la cisaille sans garniture. Durant l'introduction, veiller à ne pas coincer la garniture de la lame.
Si une introduction manuelle devait s'avérer impossible, utilisez le maillet (voir figure 3).

Les goupilles doivent être engagées à l'aide du chasse-goupille et de légers coups de maillet par le haut dans les trous de positionnement prévus à cet effet jusqu'à ce qu'elles soient complètement enfoncées (côté profilé de la lame, voir figure 4).

Fig. 4

4.8 Kits de transformation pour RS 170, RSX 165-65, S 270-71 et RSX 200-107

Transformation de RSX 180-80 PLUS		**Poids**	**Référence**
RS 170-105	Kit de transformation	8,3 kg	1062138
RSX 165-65	Kit de transformation	8,3 kg	1062134
S 270-71			
Transformation de RSX 200-107 PLUS			
RSX 200-107	Lame sans garniture	3,6 kg	1050397
	Garniture des lames	0,3 kg	1056095
	Lame complète (avec garniture)	3,9 kg	1052563
	Manchette	0,4 kg	1056418

5 Applications possibles

5.1 Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT !
N‘accédez jamais à la zone comprise entre les bras des lames !

AVERTISSEMENT !
Lors de toutes les interventions réalisées sur les équipements de découpe, des pièces sous tension peuvent se rompre ou être projetés, mettant les personnes en péril.

Par conséquent, toute personne ne prenant pas part à l‘intervention doit respecter une distance de sécurité et ne pas séjourner dans la zone de danger plus que nécessaire.

5.2 Découpe

La puissance de découpe peut être utilisée de manière optimale en appliquant la découpe aussi près que possible du centre de rotation des lames (fig. 1).
Pour ce faire, il peut également être nécessaire de procéder au repositionnement de l‘équipement.
L‘équipement atteint sa puissance de découpe complète lorsque vous appuyez à fond sur le bouton de commande. En outre, quelques secondes peuvent être nécessaires avant que la pression de service complète soit disponible.

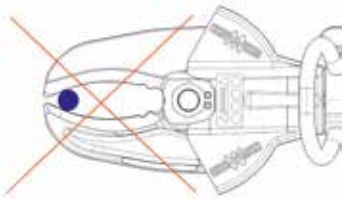

Fig. 1

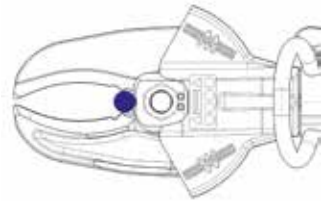

Fig. 2

Pour éviter un endommagement des lames, celles-ci doivent toujours être placées à un angle correct par rapport à la pièce à découper.
En outre, les lames de cisaille ne doivent pas être à plus de 5 mm les unes des autres au niveau des pointes lors du processus de découpe (3 mm pour le modèle S 50-14). En cas de dépassement de cette valeur, le processus de découpe doit être interrompu et le réglage effectué.

PRUDENCE !
Ne désolidarisez pas des pièces aux extrémités libérées car sinon des personnes risquent d'être blessées par la projection de pièces.

ATTENTION !
La découpe de pièces de carrosserie très résistantes, du type amortisseurs, charnières ou colonnes de direction peut causer de graves dommages aux lames de cisailles (bras).

5.3 Écartement (outils combinés)

Avec la fonction d'écartement des outils combinés, il est possible notamment d'ouvrir d'autres portes ou de repousser certains composants du véhicule.
Pour ce faire, il est nécessaire d'utiliser une fixation stable et le châssis du véhicule.

Pour éviter tout glissement au niveau de l'écartement, les bras et les écarteurs sont dotés à l'extérieur et à l'intérieur de stries.
Les pointes ne doivent être utilisées dans la mesure du possible que pour agrandir une fente. Vous éviterez tout glissement en continuant de régler l'écarteur.

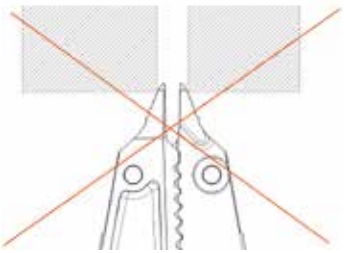

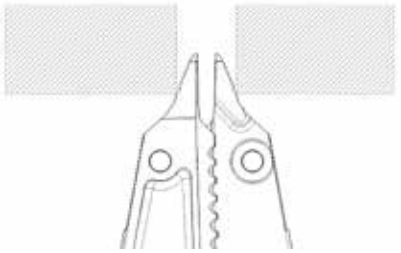

5.4 Traction (outils combinés)

Une fois le jeu de chaînes (voir explication, chapitre 4.6) positionné au niveau des pointes de l'écarteur, l'outil combiné peut également être utilisé pour effectuer une traction.

Pour ce faire, les chaînes doivent toujours être tendues et ne peuvent être chargées que dans le sens prêtant. Pour tendre la chaîne, vous pouvez appuyer sur un dispositif de blocage afin que la chaîne puisse être tirée à travers le support.

Si le trajet de traction ne suffit pas, assurez le tout à l'aide de chaînes de tension ou d'autres dispositifs pour que l'écarteur puisse à nouveau être ouvert et que la chaîne puisse être retendue.

ATTENTION !
Veillez à ce que le blocage du support soit bien enclenché.

ATTENTION !
Ayez toujours en réserve des chaînes de traction dotées de joints à env. 10 – 20 cm de l'extrémité. Contrôlez les chaînes avant toute utilisation. Veillez à ce que le poids ne soit pas supporté par la pointe du crochet, mais se situe au milieu de celui-ci.

» N'effectuez aucune réparation vous-même.

» Ne soumettez pas les chaînes à une charge dépassant leur capacité.

» Ne les chargez pas par à-coups.

» Vous ne devez ni zinguer ni teindre les chaînes sans autorisation du fabricant.

» Ne raccourcissez pas les chaînes en les nouant.

» N'exposez pas les chaînes à une charge thermique.

» Utilisez les chaînes et les accessoires uniquement dans le cadre d'une plage de températures comprise entre – 40 et + 200°C.

» Pour toutes les interventions de maintenance, respectez les directives OLAA, ainsi que les dispositions des normes DIN EN 818-7 et DIN 685-5.

» Les chaînes ne doivent pas être utilisées en tant que dispositif d'amarrage. Il est interdit de les utiliser pour soulever des charges.

Cessez d'utiliser les chaînes dans les cas suivants :

» Des déformations, fissures, traces de corrosion sont apparues.

» Le maillon de chaîne a perdu 10 % de son épaisseur nominale.

» Un maillon de chaîne est resté dilaté.

» Un maillon de chaîne s'est dilaté de plus de 2 %.

» Sur une longueur d'évaluation de plus de 11 maillons, l'écartement intérieur s'est agrandi de plus de 2 %.

5.5 Pincement (outils combinés)

Pour pincer des tuyaux et autres profilés creux, fermez les bras de l'écarteur.
Avec les outils combinés, cependant, il n'est possible de réaliser un pincement que dans la zone des pointes !

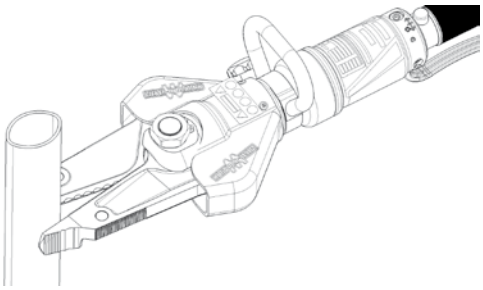

ATTENTION !
L'élément à pincer peut sauter soudainement.
Ne séjournez pas dans la zone de travail des outils combinés !

5.6 Levage (outils combinés)

L'outil combiné peut également servir à soulever des véhicules ou d'autres charges mobiles.
Pour ce faire, il convient de veiller à ce que la charge soit protégée de tout glissement et à ce que les pointes de l'écarteur soient suffisamment loin sous la charge pour éviter tout glissement.

Vous ne devez jamais quitter du regard la charge à soulever pendant le processus (guettez tout basculement, décrochage ou déplacement). En outre, la charge soulevée doit être immédiatement étayée et soutenue comme il se doit.

5.7 Coupe progressive (C 100-31)

Le modèle C 100-31 permet de réaliser des coupes progressives même sans longue coupe en V. Pour ce faire, positionnez l'équipement de découpe spécial à angle droit par rapport à l'objet à découper (introduit par le haut) et fermez la lame.

Veillez à ce que la pièce désolidarisée ne tombe pas de l'ouverture d'éjection. Rouvrez ensuite la lame et introduisez à nouveau l'équipement de découpe dans la même entaille. Vous pouvez ainsi continuer de travailler à la verticale vers le bas.

6 Transport, emballage et stockage

6.1 Consignes de sécurité

PRUDENCE !
Endommagements liés à un transport inapproprié !
En cas de transport non conforme, des dommages matériels considérables peuvent se produire.

Pour cette raison :

» Durant le déchargement des colis, faire preuve d'une grande prudence et respecter les symboles sur l'emballage.

» Ne pas ouvrir ni retirer l'emballage avant l'arrivée dans le dépôt.

6.2 Inspection après le transport

Dès réception, vérifier l'exhaustivité de la livraison et rechercher les éventuelles avaries de transport afin de pouvoir y remédier au plus vite en cas de besoin.

En présence de dommages apparents, procéder comme suit :

- Refuser la livraison ou uniquement l'accepter sous réserve.
- Détailler l'étendue des dégâts sur les documents de transport ou sur le bon de livraison du transporteur.
- Déposer une réclamation.

REMARQUE !
Réclamer tout vice dès sa constatation.
Les demandes de dommages et intérêts peuvent être adressées à notre service après-vente (voir chapitre 1.6).

6.3 Symboles figurant sur l'emballage

Prudence, fragile !

Manipuler les colis avec précaution, ne pas les laisser tomber, les jeter, les cogner ou les comprimer.

Haut !

Le colis doit être transporté et stocké de manière à ce que la flèche pointe vers le haut. Ne pas le rouler, ni le culbuter.

6.4 Mise au rebut de l'emballage

Tous les matériaux d'emballage et pièces retirées (protections utilisées pour le transport) doivent faire l'objet d'une mise au rebut conforme aux dispositions locales.

6.5 Stockage

Dans la mesure du possible, les équipements doivent être stockés au sec et à l'abri de la poussière.
Éviter toute exposition directe des flexibles aux rayons UV.

PRUDENCE !
Pour éviter d'endommager l'équipement lorsqu'il est retiré de l'emballage, etc., le placer dans les supports prévus à cet effet.

Les modules ne doivent ni être renversés, ni être posés afin d'éviter les éventuelles fuites d'huile par l'aération des réservoirs.

7 Installation et première mise en service

7.1 Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en cas d'utilisation non conforme !

Une utilisation non conforme peut conduire à de graves blessures ou dommages matériels.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

» Toutes les séquences de travail doivent être réalisées conformément aux indications dans la présente notice d'utilisation. Avant le début des travaux, veiller à ce que tous les capots et dispositifs de protection soient en place et fonctionnent correctement.

Équipement de protection individuelle

Durant tous les travaux, porter l'équipement de protection décrit dans le chapitre 2.4 !

REMARQUE !
Des informations spéciales sont fournies si des équipements de protection sont nécessaires pour certaines interventions réalisées sur ou avec les équipements.

7.2 Contrôles

Recherchez tout dommage sur l'équipement de découpe. Si l'équipement n'est pas en parfait état, ne l'utilisez pas !
Dans ce cas, faites-en part immédiatement à votre fournisseur.

- Contrôle des lames (dommages)
- Contrôle de la poignée de commande y compris du bouton-poussoir (fonctionnement)
- Contrôle des raccordements (dommages, encrassement)
- Contrôle de la poignée (bonne fixation)
- Contrôle du couvercle de protection (dommages)
- Contrôle des flexibles (dommages)

7.3 Installation

Placez les deux leviers de commande du module hydraulique en position 0 (fig. 1), retirez les bouchons de protection contre la poussière des deux demi-raccords et raccordez les flexibles hydrauliques à l'équipement de découpe en suivant les indications du chapitre 4.4.
Replacez ensuite les bouchons de protection pour éviter tout encrassement.
Si vous utilisez un raccordement SINGLE, vous pouvez également procéder à l'assemblage en cours de fonctionnement sans pression (position O du module non nécessaire).

Si vous utilisez un module hydraulique, respectez le mode d'emploi de l'équipement !

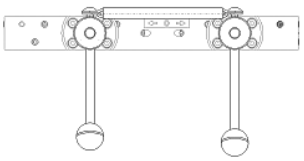

Fig. 1

7.4 Arrêt (fin des interventions)

Une fois les interventions terminées, les pointes des lames doivent être positionnées les unes au-dessus des autres afin d'éviter tout risque de blessure.
En revanche, les lames de l'équipement de découpe ne doivent en aucun cas être fermées complètement étant donné que sinon des tensions seraient générées dans l'équipement.

INFORMATION !
Dans le cas d'un outil combiné, les bras de l'écarteur doivent être rapprochés jusqu'à se trouver à quelques millimètres pour obtenir une décharge hydraulique.

Désolidarisez ensuite l'équipement dans la mesure où le levier de commande du module se trouve en position 0. Veillez à ce que les raccordements ne soient pas encrassés et remettez immédiatement les bouchons de protection.

8 Entretien

8.1 Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT !
Danger de blessures en cas de travaux de maintenance non conformes !

Une maintenance non conforme des équipements peut conduire à de graves blessures ou à des dommages matériels.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

» Les travaux de maintenance sont exclusivement réservés au personnel spécialisé.

» Veiller à ce que le lieu de montage soit rangé et propre ! Les composants et outils lâches sont des sources de danger.

» Le port de gants de protection est obligatoire durant tous les travaux !

8.2 Entretien et maintenance

Pour que l'équipement soit en permanence prêt à l'emploi, impérativement prendre les mesures suivantes :

- Procéder à un contrôle visuel de l'équipement et des accessoires après chaque sollicitation et au moins une fois par an.
  Accorder ici une attention particulière au niveau d'huile, au moteur, aux flexibles et aux moitiés des raccords.
- De temps en temps, pulvériser de la graisse Fin Grease OG sur les pièces mobiles.
- Tous les trois ans, remplacer l'ensemble de l'huile hydraulique du module.

ATTENTION !
Avant toute activité de maintenance, nettoyer l'équipement afin qu'aucune impureté ne pénètre dans le système hydraulique.
Le nettoyage peut être effectué à l'aide d'un détergent au citron disponible dans le commerce ou de WD 40.

8.3 Calendrier de maintenance

Contrôle visuel	1ère année		2ème année		3ème année	
	OK	pas OK	OK	pas OK	OK	pas OK
Après chaque utilisation ou au moins une fois par an						
État (denture, éclatements, déformations de matériau) et réglage (jeu entre les lames/découpe) de la lame/découpe						
Note: En cas de suspicion de fissures, vérifier les lames/la découpe en utilisant la méthode par ressuage. Utiliser également cette méthode en cas de possibles déformations ou déréglages de la lame.						
État des pièces de raccordement et des fusibles.						
Étanchéité						
Efficacité des pièces de réglage du dispositif de commande (dispositif d'homme mort) : Lors du relâchement des pièces de réglage du dispositif de commande, les lames doivent immédiatement s'arrêter dans leur position actuelle. La pièce de réglage déterminant la direction de mouvement doit alors revenir automatiquement en position zéro						
Présence et lisibilité de la signalisation et des symboles de direction.						
État des poignées.						

REMARQUE !
Un essai de fonctionnement doit être réalisé une fois par an. L'ouverture et la fermeture des équipements font partie de cet essai. Cela renseigne à propos du fonctionnement de la commande d'homme mort.

L'essai de charge doit être réalisé tous les 3 ans par un expert. Cadre de contrôle et manomètre sont requis pour l'essai de charge ou des performances.

L'expert selon ces principes de contrôle doit être habilité pour l'examen des équipements et dispositifs des pompiers à condition qu'il dispose de la formation et de l'expérience professionnelle dans le domaine de l'équipement ou de l'appareil à examiner et qu'il soit familiarisé avec les consignes légales en vigueur en matière de sécurité au travail, les consignes de prévention des accidents, les directives et les règles techniques générales reconnues (par ex. normes DIN, normes CEN, normes ISO, dispositions VDE) de manière à pouvoir évaluer la fiabilité de l'équipement ou de l'appareil correspondant.
L'expert doit avoir suivi une formation de pompier professionnel ou spécifique aux pompiers (par ex. surveillant des agrès conformément aux dispositions nationales en vigueur, FwDV 2) prouvant de ses connaissances professionnelles. Il doit avoir travaillé dans la pratique avec des équipements et appareils des pompiers (expérience) et connaître les événements qui justifient un examen. Pour conserver ses qualifications, il doit régulièrement réaliser des examens et suivre une formation professionnelle continue adéquate. Les experts sont également sont également le personnel spécialisé formé ou agréé par le fabricant pour la réalisation des essais respectifs.

Les schémas des pièces de rechange sont disponibles sur demande.

8.4 Schémas et nomenclatures des pièces de rechange

Compte tenu de la taille des fichiers et pour une meilleure lisibilité, ces documents sont envoyés par e-mail : le cas échéant, veuillez contacter sav.desincarceration@gimaex.com

8.5 Stockage

Dans la mesure du possible, les équipements doivent être stockés au sec et à l'abri de la poussière. Éviter toute exposition directe des flexibles aux rayons UV.

PRUDENCE !
Pour éviter d'endommager l'équipement lorsqu'il est retiré de l'emballage, etc., le placer dans les supports prévus à cet effet.

Les modules ne doivent ni être renversés, ni être posés afin d'éviter les éventuelles fuites d'huile par l'aération des réservoirs.

8.6 Prestations de service spécifiques au produit

Le SAV du matériel WEBER est assuré par la Société GIMAEX, sise à Mitry Mory.
ORGANISATION DU SAV:
Contact: Mr DAMIEN GACHER
Téléphone: 0164671818
Mail: sav.desincarceration@gimaex.com
Fax: 0164671929
Horaires: 8 H à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 30
En dehors de ces horaires, laisser un message sur le répondeur (7/7 jours et 24/24 H)
Nous enregistrons la demande pour une prise en compte du problème. Une réponse au problème soulevé sera apportée dans les 24 à 48 H suite à un appel téléphonique, fax, mail ou courrier).
Un stock de pièces détachées est basé sur notre site. Les pièces détachées en stock peuvent partir dans les 24 Heures.
En cas d'indisponibilité du matériel supérieure à 5 jours, et pendant la période de garantie, un matériel équivalent peut être envoyé pour dépannage.
Concernant la gestion des produits en fin de vie, étant donné que ces matériels ne contiennent aucun élément nocif, il n'y aucun protocole de déconditionnement/déconstruction du produit en particulier.

9 Dysfonctionnements

Dysfonctionnement	Cause possible	Solution
L'équipement ne fonctionne pas à plein régime	Les boutons de commande n'ont pas été enfoncés complètement	Enfoncez complètement les boutons de commande
L'équipement ne fonctionne pas ou fonctionne en sens inverse	Lors du remplacement des flexibles ou des pièces de raccordement, la pression d'huile (P) et le retour d'huile (T) ont été inversés	Procédez à un échange en respectant les instructions de réparation
Impossible de raccorder l'équipement de découpe	Augmentation de la pression par réchauffement Les demi-raccords sont endommagés ou fortement encrassés	Utilisez un connecteur de décharge de pression (voir chapitre 4.3) pour laisser un peu d'huile s'échapper de l'équipement
Sortie d'huile au niveau de la poignée de commande (alésage entre les flexibles)	Le flexible de retour n'est pas raccordé correctement	Placez le levier de commande du module en position 0 et procédez à un raccordement correct
L'équipement ne fonctionne pas en réponse à l'actionnement des boutons de commande	Le flexible de pression n'est pas raccordé	Placez le levier de commande du module en position 0 et procédez à un raccordement correct
L'outil combiné fonctionne en sens inverse lorsqu'il est mis sous charge	Soupape de non-retour défectueuse	Faites contrôler l'équipement par un service client autorisé
Sortie d'huile au niveau des flexibles ou des raccords	Manque d'étanchéité des flexibles éventuellement en raison d'un endommagement	Remplacez les flexibles (voir les instructions de réparation)
Dégradation de la surface des flexibles	Contact avec les fluides chimiques agressifs	Remplacez les flexibles (voir les instructions de réparation)
Sortie d'huile au niveau des demi-raccords	Manque d'étanchéité du raccordement	Remplacez les demi-raccords (voir les instructions de réparation)
Lames lâches et bâillant lors de la désolidarisation	Fixation des lames à la tête tête non conforme aux instructions	Procédez à un réglage conformément aux instructions de réparation
Ouverture de mâchoire des lames inférieure à la valeur prévisionnelle	Réglage incorrect de la tête	Procédez à un réglage conformément aux instructions de réparation
Largeur d'ouverture de l'outil combiné inférieure à la valeur nominale	Réglage incorrect de la tête	Procédez à un réglage conformément aux instructions de réparation
Montée en pression malgré le mouvement (ouvert – fermé) sans charge	Écrou hexagonal/boulon central trop serré	Procédez à un réglage conformément aux instructions de réparation
Ruptures de lames	Endommagement des lames, par exemple en raison de la découpe de matériaux trop résistants	Affûtez-les jusqu'à env. 2 mm (voir les instructions de réparation) ou remplacez-les
Fissures au niveau des lames	Endommagement des lames, par exemple en raison de la découpe de matériaux trop résistants	Faites remplacer les lames par un service client autorisé

10 Mise hors service / recyclage

À l'issue de sa durée d'utilisation, l'équipement doit être mis au rebut conformément aux directives. Les différentes pièces peuvent cependant continuer d'être utilisées individuellement.

L'huile hydraulique doit être entièrement vidangée et collectée. Attention : l'huile hydraulique doit faire l'objet d'une mise au rebut séparée !

Les conditions de mise au rebut locales s'appliquent à la mise au rebut de tous les composants des équipements et de tous les matériaux d'emballage.

INFORMATION !
Pour savoir comment mettre au rebut votre équipement, consultez votre fournisseur.

11 Déclaration de conformité CE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EG

Selon la directive EG 2006/42/EG

WEBER-HYDRAULIK GMBH

Industriegebiet 3 + 4, A-4460 Losenstein, OÖ,

Par la présente, nous déclarons que les „outils de sauvetage hydrauliques"

ÉCARTEUR	**SP35, SP35L, SP40EN, SP43XL, SP49, SP50XL, SP53BS, SP60, SP80**
CALE D'ÉCARTEMENT	**SPK250**
CISAILLE / OUTIL COMBINÉ	**S 33-14, S 50-14, S140-26, S200-49, S210-71, S260-50, S270-71, S310-36, C100-31, RS130-49, RS(X)160-50, RS(X)165-65, RS170-105, RSX105-29, RSX180-80 (PLUS), RSX185-105, RS(X)200-107 (PLUS), SPS330EN, SPS360, SPS360 L, SPS370, SPS400**
VÉRIN DE SAUVETAGE	**RZ 1 - ... jusqu'à RZ 3 - ..., RZ 11 - ... jusqu'à RZ 22 - ..., RZT 2- 600, RZT 2- 750, RZT 2- 775, RZT 2-1000, RZT 2-1170, RZT 2-1500, RZT 2-1120-XL, RZT 2-1500-XL, RZT 3-1310-XL**
POMPES À MOTEUR	**E/V 50 .., E/V 60 .., E/V 400 ..., V400- Silent, V400-ECO E/V- Matic, E-Compact, V 50- Eco, V-Ecocompact (Honda), V- Ecosilent E/V- TRIPPPLE T, HYDROPAC, AKKUPAC**
POMPE À MAIN/ ACCESSOIRES	**DPH 3215 .., DPH 4018 ..et les accessoires pour tous les outils**

correspondent aux demandes de sécurité et de santé essentielles s'y rapportant de la **DIRECTIVE DES MACHINES EG 2006/42/EG**.
Pour l'application correcte des demandes de sécurité et de santé indiquées dans la directive EG on s'est référé aux normes et/ou aux spécifications techniques suivantes:

DIN EN 13204	**DIN EN ISO 12100-1**	**DIN EN ISO 12100-2**
DIN EN ISO 13857	**NFPA 1936**	**NFS 61.571**

Baumusterprüfung selon EN 13204 est effectué par le TÜV-Süd.

Le fondé de pouvoir pour le rassemblement des documents techniques:
J. Schmollngruber, WEBER HYDRAULIK GmbH, A-4460 Losenstein, Industriegebiet 3+4

Losenstein, 12.11.2013

Ø WHL: RV, ST, SQ

WEBER-HYDRAULIK GmbH

ppa Bernhard Obermayr
(directeur)

i.A. Johann Schmollngruber
(chef de la construction)

Édition 2014/A

WEBER-HYDRAULIK GmbH

Heilbronner Straße 30
74363 Güglingen / Allemagne
Téléphone +49 (0) 7135/71-10270
Téléfax +49 (0) 7135/71-10396
info@weber-rescue.com

Industriegebiet 3 + 4
4460 Losenstein / Autriche
Téléphone +43 (0) 7255/6237-120
Téléfax +43 (0) 7255/6237-12461

WEBER RESCUE SYSTEMS

www.weber-rescue.com